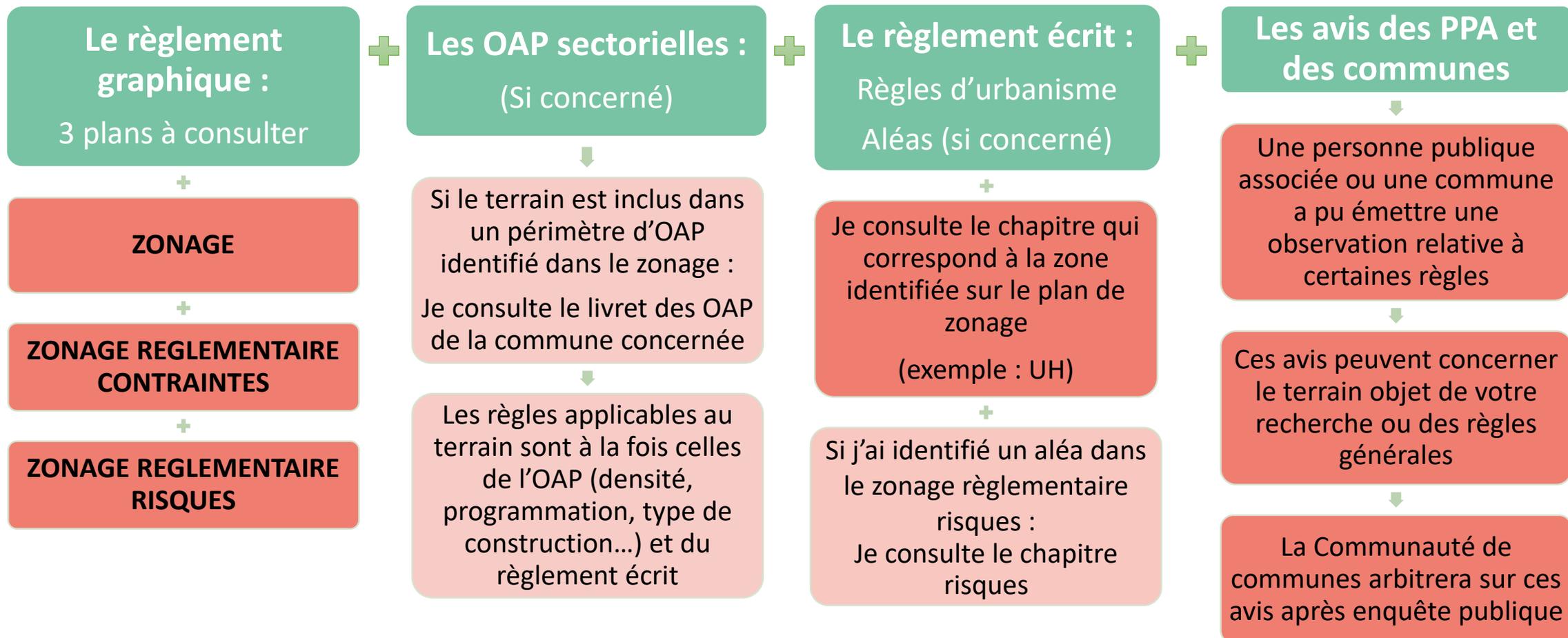


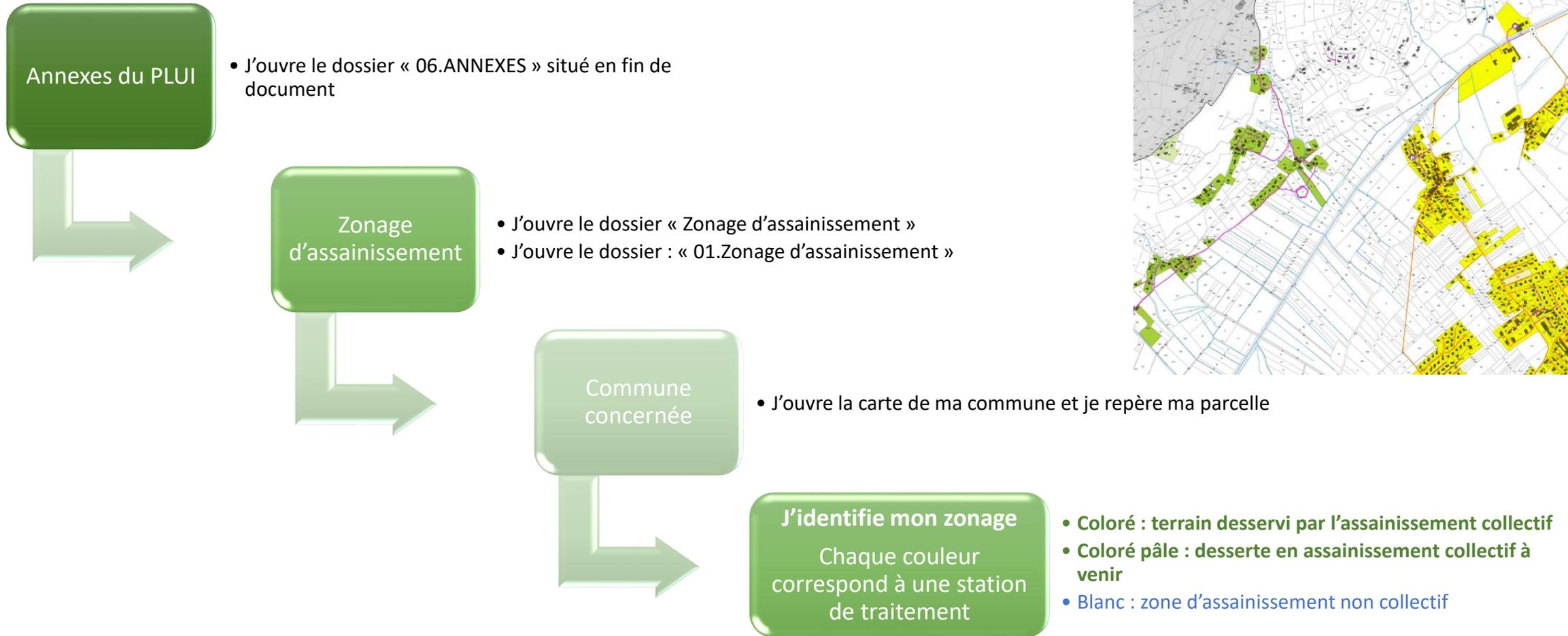
FICHE 1 : Je recherche des informations sur les futures règles d'urbanisme applicables sur un terrain

Je consulte en priorité les 4 documents suivants du dossier d'enquête publique :



FICHE 2 : Mon terrain est-il desservi par le réseau d'assainissement collectif ?

Je consulte le zonage d'assainissement situé en annexe du PLUI :



Plus d'infos sur l'assainissement collectif : page 32 de la notice (dans le même dossier)

FICHE 3 : Mon terrain est-il desservi par le réseau d'eau potable ?

Je consulte le zonage d'eau potable situé en annexe du PLUI :

Annexes du PLUI

- J'ouvre le dossier « 06.ANNEXES » situé en fin de document

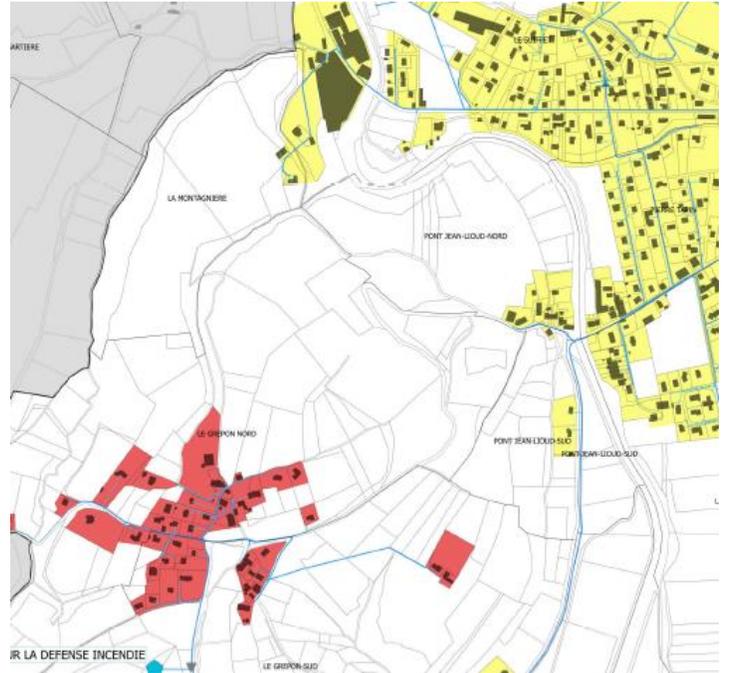
Zonage d'eau potable

- J'ouvre le dossier « Zonage d'eau potable »

Carte de ma commune

- J'ouvre la carte correspondant à ma commune
- Je repère ma parcelle

J'identifie mon zonage
Chaque couleur correspond à une unité de distribution



- Parcelle située dans une zone colorée = parcelle desservie
- En bleu : les canalisations de distribution

Plus d'infos sur la ressource en eau potable : consulter le bilan ressource-besoins (dans le même dossier)

FICHE 4 : Quelles modalités de traitement des eaux pluviales sur mon terrain ?

Je consulte le zonage d'eaux pluviales situé en annexe du PLUI :

Annexes du PLUI

- J'ouvre le dossier « 06.ANNEXES » situé en fin de document

Zonage d'eau potable

- J'ouvre le dossier « Zonage d'eaux pluviales »

Annexe 7 :
ZONAGE

- J'ouvre le dossier « ANNEXE 7 – ZONAGE »
- J'ouvre la carte correspondant à ma commune
- Je repère ma parcelle

J'identifie mon
zonage

- **Zone beige** : rejet des eaux pluviales possible sur site (sous conditions)
- **Zone grise** : rejet des eaux pluviales obligatoire dans un exutoire (fossé, réseau EP ou cours d'eau)



Plus d'infos sur le traitement des eaux pluviales : consulter la notice des eaux pluviales (dans le même dossier)